



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Mardi 30 avril, mieux vaut éviter la traversée de Neuchâtel en voiture

Le Tour de Romandie à Neuchâtel : rendez-vous au cœur de la ville avec les transports publics !

De la grande émotion sportive en perspective. Les 30 avril et 1^{er} mai prochains, la ville de Neuchâtel accueille le prologue et le départ de la première étape du Tour de Romandie. Deux jours pendant lesquels le public pourra vivre l'événement en direct depuis le Village du Tour à la place du Port ou tout au long du parcours. Pour se rendre au centre-ville, il est fortement conseillé d'emprunter les transports publics et la navette « bateabus » gratuite sur le littoral neuchâtelois.

Dans moins d'un mois, Neuchâtel aura la chance d'assister à une compétition cycliste de haut niveau. Le Tour de Romandie débutera mardi après-midi 30 avril avec un prologue de 3,9 kilomètres au centre-ville, entre 15 heures et 17h30, précédé, dès 13 heures, d'animations, d'images et de musique au Village du Tour sur la place du Port, sans oublier les passages spectaculaires de caravanes publicitaires. Le lendemain, la tension ne va pas baisser avec, dès 11 heures, la présentation des équipes, signatures, caravane publicitaire et enfin le départ de la première étape direction La Chaux-de-Fonds.

Navette lacustre gratuite

Pour que tout un chacun puisse vivre ces instants fameux de compétition cycliste à la renommée internationale, ou simplement pour accéder au centre-ville, la Ville, TransN et la société de Navigation ont mis en place des solutions sur mesure pour favoriser la mobilité en transports publics. Ainsi mardi 30 avril, des navettes circuleront sur le lac entre St-Blaise, Hauterive, le port du Nid du Crô et le port de Neuchâtel, devant le Village du Tour. Ce service de bateabus est gratuit.

De même, toutes les lignes de bus verront leur parcours modifié le temps du contre-la-montre. Diverses alternatives permettant de gagner le centre-ville seront toutefois proposées à tous les habitants, de l'ouest comme de l'est du littoral.

La Ville de Neuchâtel distribue ces jours un dépliant détaillé sur les modifications de transports publics et les contraintes de circulation et de parcage à tous les habitants du littoral neuchâtelois et du Val-de-Ruz. Il est fortement conseillé de consulter ce document ou de s'informer sur le site ou l'application mobile TransN, et de privilégier l'usage des transports ferroviaires (train, Littorail, funiculaires) et du bateabus. Le plan du parcours du Prologue et des déviations sera publié sur le site de la Ville de Neuchâtel une dizaine de jours avant l'événement.

Circulation et parcage

Le 30 avril, il ne sera pas aisé de traverser la ville en voiture. L'avenue du 1^{er}-Mars sera en effet fermée au trafic entre 7h et 20h. Dès midi, la circulation en provenance de l'ouest sera déviée par l'axe nord. L'ensemble du parcours du prologue sera fermé à la circulation entre midi et 18h30 et le stationnement interdit dès 7h. A noter aussi la fermeture de la sortie A5 Ecluse dès 11h jusqu'à la fin de la course.

Ce jour-là, les principaux parkings du centre de Neuchâtel resteront ouverts, hormis le parking du Port qui sera fermé entre 8h30 et 19h. On accédera aux hôpitaux de Pourtalès et de la Providence ainsi qu'aux parkings de Panespo, des Jeunes-Rives et de la Maladière-centre seulement par l'est de la ville. Quant à ceux de la place Pury, du Seyon et de l'Ecluse, ainsi que celui de la gare, on y accédera logiquement par l'est et le nord.

Mercredi 1^{er} mai, seule l'avenue du 1^{er}-Mars sera momentanément coupée au trafic, au départ de la course, entre 12h et 13h environ.

Neuchâtel, le 2 avril 2018

Direction des sports

Renseignements complémentaires:

Thomas Facchinetti, conseiller communal, directeur des sports, 032 717 75 02, thomas.facchinetti@ne.ch

Pierre Hobi, responsable domaine public, service communal de la sécurité, 032 717 56 21, pierre.hobi@ne.ch

Pierre-Olivier Aragno, délégué à la mobilité et au développement durable, 032 717 76 75, pierre-olivier.aragno@ne.ch